

Image not found or type unknown



## garant non avertit d'arrangement proprio et locataire

Par **dinosaure**, le **10/10/2010** à **05:06**

bonjour,

j'ai vendu mon fond de commerce,est le nouveau locataire a fait un arrangement avec la propriétaire concernant des travaux en échange de loyers gratuit.etant garant,elle ne m'a pas avertit de cette arrangement,cela est-il normal.

un an et demi apres,elle m'apprend que son locataire est parti sans laisser d'adresse,et il n'a pas fait les travaux.

elle me réclame les loyers impayer.a t-elle le droit,et qu'elle recourt puije avoir.merci de votre réponse.